

**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 MAI 2007**

Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,
Mmes ASSELINE, BOTHUA, DURAND, FERRY, HAMEL/BRUN, LAMORT,
LAVENAC THIBERGE, VAUCLAIR.
MM. ALLAIN, BRIARD, CAMPBELL, CARTERON, DAUNOU, LAPIERRE, LE
BLASTIER, LEMARIÉ, MARGUERIE, OZENNE, RICHET.

Absents : Mme LE BORGNE (*pouvoir à Mme LAVENAC*)
Mme LEROY/THOMAS (*pouvoir à Mme HAMEL/BRUN*)
Mme VACCARO (*pouvoir à Mme DURAND*)
M. LECONTE (*pouvoir à M. OZENNE*)
M. LEROUX (*pouvoir à M. MARGUERIE*)
M. SACRÉ (*pouvoir à M. LE BLASTIER*)

Secrétaire : Mme THIBERGE

La séance est ouverte à 20 h 45 par Pierre ESTRADE, Maire, qui, après avoir donné connaissance des absences et des pouvoirs, aborde l'ordre du jour.

I - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23/04/2007

Ce document n'appelant aucune observation particulière est **adopté par 21 voix pour et 6 abstentions** (*celles des Élus de l'opposition*).

II - EXPOSÉ SUR L'ACTIVITÉ DU COMITÉ DE JUMELAGE AVEC LE SÉNÉGAL

De 20 h 50 à 22 h 15, au cours d'une suspension de séance, la parole est donnée à **Pierre ROBERT**, Président du Comité de Jumelage avec Ouonck, qui fait le point sur l'activité du Comité dans la Communauté Rurale de Ouonck (CRO) qui compte 24 villages répartis sur 250 km². Il retrace l'historique de ce jumelage initié en 1992, officialisé en 1996 et au sujet duquel une délégation du Conseil Municipal s'est rendue sur place en février 2006 fêter le 10^{ème} anniversaire.

Le Comité, association d'intérêt général, compte 165 adhérents, dont plus de 100 Brettevillais, et envoie régulièrement une délégation dans la CRO pour apporter aide et conseil et suivre l'évolution des projets décidés par les populations locales. Il agit pour le compte de la commune qui lui a délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux d'adduction d'eau. Outre ces travaux, son action porte sur la présentation des projets de développement aux organismes susceptibles d'apporter des financements et sur l'information de la population. Elle couvre des domaines aussi variés que l'agriculture, la santé et l'éducation.

Il évoque ensuite la vie des femmes qui s'est nettement améliorée par l'arrivée de l'eau (*d'où suppression des corvées de transport d'eau*) et les nouvelles méthodes de culture (*notamment dans les rizières où interviennent maintenant les jeunes et les hommes*).

Après avoir détaillé les actions en faveur de l'éducation et dans les dispensaires de santé, il donne connaissance des 2 projets importants :

- la 2^{ème} et dernière tranche de travaux d'adduction d'eau attendue par les 10 villages non encore desservis (*il est prévu la réalisation de 3 puits modernes pour 3 villages et la création d'un nouveau réseau comprenant un forage, un château d'eau et les réseaux pour les 7 autres villages*),
- la création de bassin de production de spiruline, micro algue qui permet, en autres, de lutter contre la malnutrition et de renforcer les défenses immunitaires. Prochainement, ces bassins s'établiront sur 150 m², l'objectif étant 250 m².

Il précise que tous les matériaux sont achetés au Sénégal afin de participer à l'économie du pays.

S'en suit alors une discussion « questions/réponses ».

Ensuite, **Madame VEGEIS**, Brettevillaise, présente « Horizons Solidaires » qui est un centre de ressources pour la coopération décentralisée et la solidarité internationale en Basse Normandie soutenu essentiellement par le Conseil Régional de Basse Normandie et le Ministère des Affaires Étrangères. Son rôle principal est d'apporter de l'aide aux différentes structures intervenant dans le domaine de la coopération décentralisée, de leur proposer des formations, de coordonner les actions et de faciliter les opérations administratives.

Après avoir entendu ces deux exposés, le Conseil Municipal applaudit chaleureusement Mme VEGEIS et Pierre ROBERT pour leur dévouement envers ces populations défavorisées.

III – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Pierre ESTRADÉ, Maire :

- signale, qu'en raison des échéances électorales de mars 2008, le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget 2008 seront programmés en fin de cette année,
- s'agissant des scrutins des 10 et 17 juin, souhaite que les propositions de permanences aux bureaux de vote soient adressées au plus tôt en Mairie,
- relate les festivités du 20^{ème} anniversaire du jumelage à GLATTBACH qui, après un accueil chaleureux, se sont déroulées dans un excellent climat d'amitié, de convivialité et de bonne humeur. 78 Brettevillais étaient du voyage dont de nombreux conseillers municipaux,
- informe que nos amis allemands viendront à Bretteville le 27 octobre pour la fête de la bière et nous profiterons de cette occasion pour inaugurer officiellement la « rue de Franconie ».

Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement :

- fait part de la toute prochaine démolition de la maison du 132, route de Bretagne et des bâtiments de l'ex brocante du 17, rue du Général Leclerc, les engins étant déjà sur le site,
- indique que le délai de recours concernant le permis de construire de la réhabilitation de la Ferme du Vieux Clocher est épuisé et qu'aucun recours n'a été porté à notre connaissance. En conséquence, le chantier va pouvoir débiter,
- précise que Caen Habitat signera prochainement, via l'EPFN (*Etablissement Public Foncier de Normandie*), l'acquisition du 52 A, route de Bretagne : 4 petits pavillons pour personnes âgées y seront construits ainsi qu'un petit logement au-dessus du porche d'accès à la propriété,

- fait le point sur l'avancement du dossier de développement de notre commune en son plateau Nord : suite à la présentation dans le cadre d'une réunion de travail, le 25 avril dernier, aux membres du Conseil Municipal des études préliminaires réalisées par le Cabinet Ardissa en présence des représentants de Caen la Mer, la Municipalité a encore travaillé le dossier et des précisions supplémentaires sont demandées à la communauté d'agglomération quant à une étude visant l'urbanisation, dans un premier temps, d'une partie des 37 ha située à l'Ouest du site, le long de la RD 14.

En outre, le Maire rappelle que la construction du boulevard et de l'échangeur des Pépinières est une absolue nécessité pour le développement du Nord de notre commune. Elle a été discutée vendredi dernier au cours d'une réunion de la Commission « Infrastructures » de Caen la Mer présidée par Philippe DURON, avec la Direction Régionale de l'Équipement, pour acter ce projet de voirie dans son ensemble. En l'absence de cette voirie éminemment nécessaire, nous ne pourrions urbaniser le plateau Nord (*au moins en partie*) qu'après avoir modifié notre Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Jean LEMARIÉ souhaite que ce dossier soit discuté en Commission de l'Urbanisme, ce à quoi Daniel LE BLASTIER répond que son importance mérite la mobilisation du Conseil Municipal en son entier, d'où la réunion du 25 avril, et que, bien sûr, la Commission de l'Urbanisme devra se réunir pour la modification du PLU.

LE TOUR DE TABLE

Les sujets suivants sont abordés :

- la fête du jeu le 26 mai,
- le passage de la « Deutschmobil » dans la commune le 15 juin après-midi dans le but de sensibiliser la population à la langue allemande,
- la dernière commission « Environnement » de Caen la Mer au cours de laquelle a été définie une charte du monde rural et périurbain : par exemple, une fiche sur l'utilisation, par les particuliers, des produits phytosanitaires est établie,
- l'édition par la communauté d'agglomération d'une plaquette pour fabriquer un composteur dans son jardin. Des renseignements peuvent être recueillis près du numéro vert de Caen la Mer : 0 800 0014 29,
- les journées de l'environnement et du développement durable programmées par Caen la Mer jusqu'au 28 septembre dans le cadre desquelles s'inscrit le programme « papillons et jardins ». Tous les renseignements figurent sur le site Internet de la commune : brettevillesurodon.fr,
- le fonctionnement des feux tricolores au droit du 18^{ème} R.T. qui sont sous la responsabilité de ce Régiment,
- le prolongement jusqu'au rond-point « porte de Bretagne » du marquage au sol de la piste cyclable aménagée à l'entrée Ouest de la commune,
- la Commission des Travaux programmée au 22 mai.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45.